

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

ARRONDISSEMENT DE MONTPELLIER

COMMUNE DE MARSEILLAN

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 13 avril 2018 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de MARSEILLAN s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de **M. Yves MICHEL, Maire.**

Présents : Y. MICHEL – M. ROUVIER – L. FABRE – MC. FABRE DE ROUSSAC - J. LAFAGE – G. REQUENA – M. IBARS - A. KELLY - M. LEFEVRE - C. BRISSEIS – M. GROSSO - N. SEDKI - JF. MARY - JC. ARAGON - M. PEREZ – J. HURTADO - B. DANIS – A. CHOUKROUN – C. NEGRI-AZAIS - S. SENEGA-SANCHEZ – S. JEAN - C. CARRIE-MAHMOUKI – F. PEREZ - P. KAPPLER – G. GUIRAUD - C. PINO

Absents représentés : S. BASSI-ALLEMAND par J. LAFAGE - S. BERBEZIER par MC. FABRE DE ROUSSAC - W. BIGNON par M. IBARS

13. Adoption du budget primitif PORT pour l'exercice 2018 (B. DANIS)

M. le Maire présente au conseil municipal le budget primitif du PORT pour l'exercice 2018, dont les dépenses et les recettes s'équilibrent de la manière suivante :

En section de fonctionnement à la somme de 916 420,06 euros

Dont : Total des Dépenses Réelles :	609 142,03euros
Total des Dépenses d'ordre	189 000,00 euros
<u>Virement à la section d'invest</u>	<u>118 278,03 euros</u>
Total des Recettes Réelles :	847 118,95euros
<u>Total des Recettes d'ordre</u>	<u>69 301,11 euros</u>

En section d'investissement à la somme de 398 023,62 euros

Dont : Total des Dépenses Réelles :	203 677,00 euros
Total des Dépenses d'ordre	69 301,11 euros
Report Déficit Invest. N-1 :	105 767,43 euros
<u>RAR dépenses :</u>	<u>19 278,08euros</u>
Affectation de résultat au 1068:	48 245,59 euros
Recettes d'ordre	189 000,00 euros
Virement de la section de fonct	118 278,03 euros
<u>RAR recettes :</u>	<u>42 500,00euros</u>

Il appartient au conseil municipal:

D'adopter le budget primitif Port pour l'exercice 2018 comme indiqué ci-dessus.

Il convient d'en délibérer.

Envoyé en préfecture le 27/04/2018

Reçu en préfecture le 27/04/2018

Affiché le 27/04/2018

SLO

ID : 034-213401508-20180413-DEL18_04_13_13-DE

LE CONSEIL
Où l'exposé de M. le M

DELIBERE
A LA MAJORITE
(28 voix pour, 1 voix contre)

Adopte le budget primitif Port pour l'exercice 2018 comme indiqué ci-dessus.

Et ont, les membres présents,
signé au registre.
Pour copie conforme,
Le Maire,
Yves MICHEL

